



Budget 2004

Gel des taxes foncières

Chers concitoyennes,
Chers concitoyens,

Déjà décembre ! À quelques jours de la période des fêtes et au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et du personnel, je vous offre mes meilleurs vœux pour de joyeuses fêtes et une excellente nouvelle année !

Les citoyens, tout comme les contribuables du secteur des affaires, se réjouiront d'apprendre qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxes en 2004, à moins d'améliorations apportées à leur propriété ou aux infrastructures la desservant. De plus, le paiement des taxes en quatre versements a été maintenu.

Le budget que déposait le maire Jacques Olivier le 25 novembre est le fruit d'un exercice rigoureux de gestion.

L'arrondissement de Saint-Hubert bénéficiera d'un budget de 19,8 millions de dollars pour la réalisation des mandats de ses cinq services :

- Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire;
- Service à la clientèle;
- Service des travaux publics;
- Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection;
- Service de l'administration.

Tout en continuant à offrir ces services de proximité à nos citoyens au meilleur de nos ressources, nous poursuivons notre travail dans trois principaux dossiers :

- la croissance économique : des partenariats d'affaires qui visent la réalisation des projets de développement résidentiel, commercial et industriel;
- l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures, en poursuivant les programmes de réfection des rues locales et les programmes d'amélioration des équipements récréatifs;
- la construction d'une mairie d'arrondissement, comprenant une bibliothèque et des services d'accueil au Parc de la Cité.

Les employés de l'arrondissement sont là pour bien vous servir, avec rigueur, créativité et équité, dans l'esprit qui caractérise Longueuil. Je suis persuadé qu'avec votre participation, votre collaboration et votre vigilance, ainsi qu'avec celles de nos employés, nous pouvons encore développer Saint-Hubert ainsi que la qualité de vie que nous apprécions déjà. C'est ce que souhaite ardemment le conseil d'arrondissement.

En terminant, permettez-moi de vous offrir pour 2004, au nom de tous mes collègues du conseil d'arrondissement, nos meilleurs vœux de paix, de santé et de prospérité !

Le président de l'arrondissement de Saint-Hubert,

Michel Latendresse



TAUX DE TAXATION

IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE



	2003	2004
Valeur type	96 007 \$	96 007 \$
Taux taxes foncières	1,596	1,596
Montant • Taxes foncières	1 532,27 \$	1 532,27 \$
Total des tarifs	76,00 \$	76,00 \$
Total • Compte de taxes	1 608,27 \$	1 608,27 \$

Écart 2003-2004 0 %

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

	2003	2004
Services administratifs	703 602 \$	713 585 \$
Loisir, culture et vie communautaire	3 107 258 \$	3 278 265 \$
Travaux publics	14 968 221 \$	15 114 734 \$
Urbanisme et permis	600 548 \$	671 457 \$
Total des dépenses pour la dotation	19 379 629 \$	19 778 041 \$
Autres dépenses attribuables à l'arrondissement		
Avantages sociaux	1 691 561 \$	1 820 815 \$
Sous-total	21 071 190 \$	20 598 856 \$
Service de la dette	9 857 434 \$	9 487 041 \$
Total des dépenses de l'arrondissement	30 928 624 \$	31 085 897 \$
Total des dépenses pour la dotation	19 379 629 \$	19 778 041 \$
Moins : Revenus de l'arrondissement	994 620 \$	1 059 300 \$
Dotations de l'arrondissement	18 385 009 \$	18 718 741 \$

Tous les détails du budget disponibles sur le site Internet : longueuil.ca

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 12 janvier et 9 février à 19 h 30 à la salle du conseil du Complexe Cousineau, 5245, boulevard Cousineau. Pour joindre le président et les membres du conseil d'arrondissements appelez au 463-7061.

Réglementation et renseignements utiles



OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT

Aidez-nous à bien vous servir :

- en attendant le passage de la charrue avant de débayer votre entrée;
- en retirant votre véhicule de la rue dès l'annonce d'une chute de neige;
- en respectant les consignes de stationnement.

Quand vous déneigez l'accès à votre maison, assurez-vous de rejeter la neige de votre entrée sur votre terrain. Assurez-vous aussi que la hauteur de vos bancs de neige ne nuira pas à la visibilité des piétons et des automobilistes, particulièrement aux intersections.

OÙ SE PROCURER UN BAC DE RECYCLAGE ?

Saviez-vous qu'à Saint-Hubert, près de 1 500 bacs de recyclage ont été écoulés en un an ? Nos bacs de recyclage sont en effet victimes d'une multitude de petits et des grands malheurs. Alors si vous êtes un nouveau résident, sachez que le Service des

travaux publics, situé au 6355, boulevard Maricourt, peut vous fournir un bac. Si votre bac est endommagé, il vous suffit de rapporter votre vieux bac pour en avoir un autre, tout neuf. Dans les deux cas, une preuve de résidence est exigée.

Renseignements : **Travaux publics, 463-7064.**

STATIONNEMENT DES FÊTES

Le stationnement de nuit n'est pas permis à Saint-Hubert entre 2 h et 6 h. Il est aussi interdit de stationner plus de quatre heures consécutives entre 6 h du matin et 2 h la nuit suivante. Du 20 décembre au 4 janvier inclusivement, sauf si des opérations de déneige-

ment sont nécessaires, les policiers seront plus tolérants à Saint-Hubert.

Soyez prudents et n'oubliez pas de faire appel à Nez rouge ou à un taxi si vous avez trinqué, même légèrement !

LA VIE DES SAPINS APRÈS LA VIE...

Après Noël, votre arbre naturel peut avoir une troisième vie. En effet, réduit en copeaux après la période des fêtes, celui-ci fera un excellent paillis. Pour offrir cette chance à votre arbre de Noël, laissez-le en bordure du chemin, de façon à ce qu'il ne nuise ni à la visibilité, ni à la circulation. Des employés du Service des travaux publics sillonneront les rues et les récolteront du 5 au 26 janvier inclusivement. L'an dernier, plus de 3 500 arbres ont été ainsi ramassés et déchiquetés en trois semaines, produisant plus

de 37 tonnes métriques de copeaux, qui sont ensuite répandus sur les aménagements paysagers de la ville ou offerts à la population lors de journées environnementales.



LES MÉDAILLÉS SIGNENT LE LIVRE D'OR

Des 30 jeunes athlètes hubertins qui ont participé aux Jeux d'été du Québec, 16 d'entre eux en sont revenus avec des médailles. Le conseil d'arrondissement a félicité ces médaillés lors de sa séance du 14 octobre dernier.

Les invitant à signer le livre d'or, le président

du conseil d'arrondissement, M. Michel Latendresse, a dit souhaiter qu'ils se rappellent longtemps la joie et l'émotion de leur victoire, mais surtout l'exigence de cette performance : « Que ce souvenir vous donne le courage, la ténacité et la persévérance nécessaires pour devenir non seulement des adultes, mais aussi des grands. »



Il a remercié les parents, les adultes et les entraîneurs des jeunes qui les ont guidés par leur engagement et leur appui.

Autrefois, le livre d'or était un registre dans lequel on inscrivait le nom des gens nobles en lettres d'or. Aujourd'hui, c'est un beau livre que sont invités à signer ceux à qui on veut rendre hommage et témoigner du respect.

CHAPEAU, LES BÉNÉVOLES !

Poursuivant leur tradition, le conseil d'arrondissement et le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire ont témoigné leur reconnaissance aux bénévoles des organismes de Saint-Hubert pour leur contribution à la vie de la communauté. Un spectacle du conteur Fred Pellerin et une soirée dansante étaient au programme de la soirée du 14 novembre à l'école secondaire André-Laurendeau, offerte en l'honneur des adultes bénévoles. Le 20 novembre, c'était au tour des jeunes bénévoles d'être conviés à une petite réception à la salle du conseil d'arrondissement, au cours de laquelle ils étaient invités à signer le livre d'or (photo ci-dessus).



Le croiriez-vous ? Plus de 2 000 adultes bénévoles et une centaine d'adolescents donnent temps, talent et énergie aux organismes de l'arrondissement. Bravo !

HORAIRE DES FÊTES

Mairie d'arrondissement

Les services administratifs, situés au 5245, boulevard Cousineau, bureau 2000, seront fermés du mardi 23 décembre à midi au lundi 5 janvier à 8 h 30.

Loisir, culture et vie communautaire :

consultez la page 3

Urgences

- Travaux publics : pour signaler une urgence, composez le 463-7064.
- Police : composez le 911 pour une urgence ou le 463-7067 pour des renseignements.

Déchets et matières recyclables

- Ordures ménagères : horaire habituel respecté, soit le mardi.
- Matières recyclables : pas d'enlèvement le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Il y aura une collecte le mercredi 31 décembre pour le secteur concerné.

- L'Éco-Centre du 8005, Grande Allée : fermé du 24 décembre à midi jusqu'au 29 décembre à 8 h et du 31 décembre à midi jusqu'au 5 janvier à 8 h.

Horaire régulier d'hiver : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

Loisir, culture. et vie communautaire

JEUNESSE EN FÊTE

Spectacles culturels présentés par le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de l'arrondissement de Saint-Hubert.

Lieu de présentation

Auditorium de l'école secondaire André-Laurendeau, 7450, boulevard Cousineau.

Programmation

Dimanche 18 janvier à 15 h

4 À 8 ANS

Conte-Gouttes, Théâtre des Confettis

Avalé par son ourson, Pierre bascule dans un univers où tous les objets de sa chambre se transforment. Une fée-sorcière follement électrisante nous raconte des histoires de crocodiles et de lapins. Voilà un spectacle lumineux et réconfortant !



Coût : 2 \$

Les billets sont en vente à la Bibliothèque municipale et à la bibliothèque J.-W.-Gendron. Limite de 5 billets par personne.

Renseignements: **463-7085**

Dimanche 15 février à 15 h

4 À 12 ANS

Manigances, Productions Sac à malice

Magie, illusions et théâtre dans le même sac. Jacques le magicien et Alice la malice vous convient à un spectacle coloré et dynamique qui transportera petits et grands dans un monde magique !



PLAISIR SUR GLACE

Le dimanche 1^{er} février de 13 h à 16 h, au Parc de la Cité.

Une invitation à bouger en famille !

Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de l'arrondissement de Saint-Hubert, en collaboration avec Kino-Québec, vous invite à venir découvrir ou redécouvrir les joies du patinage et de la glissade en famille.

Dès 13 h, les familles pourront participer à diverses activités organisées pour l'occasion. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.



L'invitation est lancée : venez en famille, c'est gratuit !

Renseignements : **Division sports et équipements, au 463-7161**

DEUX NOUVEAUX ATELIERS

Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire vous offre deux nouveautés cet hiver : « Sciences en folie » et « Soirée porto ». Inscrivez-vous en téléphonant au 463-7065 ou en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez dans l'Info-Loisir, hiver 2004. La Carte-Loisir est obligatoire et les places sont limitées.

Sciences en folie

À partir d'expériences amusantes, interactives et éducatives, les enfants comprendront mieux les sciences et ses effets sur le monde qui les entoure.

Endroit : Centre Immaculée-Conception, 3675, rue Rocheleau

Durée : Du 24 janvier au 6 mars

Horaire : Le samedi de 10 h à 11 h

Âge : 4 à 12 ans

Coût : 66 \$ (matériel inclus)



Soirée porto

Présentation et dégustation de quelques variétés de porto.

Endroit : Bibliothèque municipale (Complexe Cousineau) 5245, boulevard Cousineau

Date : Le mercredi 28 janvier de 19 h 30 à 21 h 30

Âge : 18 ans et plus

Coût : 35 \$

Sommelier : Mario Lamarre, consultant en vin



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Tournoi de hockey féminin

Dates : Du 7 au 11 janvier et du 14 au 18 janvier

Endroit : Centre sportif Gaétan-Boucher 3850, rue Edgar

24^e édition du tournoi provincial de hockey pee-wee

Dates : Du 2 au 15 février

Endroit : Centre sportif Rosanne-Laflamme 7450, boulevard Cousineau

Club Gym-Richelieu

Compétition provinciale
Invitation Gym-Richelieu

Dates : Les 30 et 31 janvier et le 1^{er} février (vendredi, samedi et dimanche)

Endroit : École secondaire André-Laurendeau 7450, boulevard Cousineau

PÉRIODE DES FÊTES – HORAIRE SPÉCIAL

BAINNADE

Endroit : Centre sportif Rosanne-Laflamme 7405, terrasse du Centre

Horaire : Le 23 décembre, du 26 au 30 décembre et du 2 au 4 janvier :
Bain familial – 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h;

Bain adulte – 20 h à 21 h.

Fermé : les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Renseignements : **463-7100, poste 2066** (message vocal)

Conditions d'admission à la piscine

Pour les 3 ans et plus, il est obligatoire d'avoir l'écusson en vigueur cousu au maillot de bain ou un bracelet de participation.

PATINAGE

Endroit : Centre sportif Rosanne-Laflamme, 7405, terrasse du Centre

Horaire : Les 22, 23, 24, 26, 29, 30 et 31 décembre et le 2 janvier de 12 h à 14 h 45;

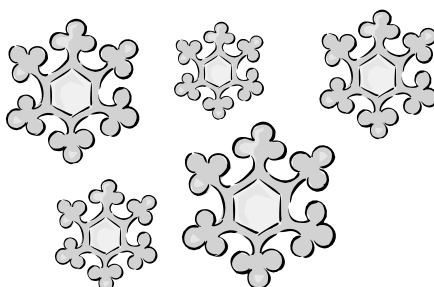
Fermé : le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Catégorie d'âge : Pour toute la famille

Coût : Gratuit

Renseignements : **463-7100, poste 2067**

Notes : La Carte-Loisir ou le bracelet de participation est obligatoire. Le casque protecteur est obligatoire pour les enfants de 8 ans et moins.



HOCKEY LIBRE

Si tu es âgé de 9 à 18 ans et que tu es intéressé à jouer au hockey, il suffit de te présenter au Centre sportif Rosanne-Laflamme selon l'heure qui correspond à ta catégorie d'âge. Surveillants sur place.

Endroit : Centre sportif Rosanne-Laflamme 7405, terrasse du Centre

Horaire : 22 et 29 décembre 2003

Catégorie d'âge : 9 à 13 ans de 10 h à 11 h; 14 à 18 ans de 11 h à 12 h.

Note : La Carte-Loisir et l'équipement complet sont obligatoires.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Endroit : Bibliothèque municipale 5245, boulevard Cousineau (Complexe Cousineau)
Téléphone : **463-7160**

Horaire : - Le samedi 27 décembre de 10 h à 16 h;
- Le dimanche 28 décembre de 12 h à 16 h;
- Le lundi 29 décembre de 14 h à 21 h;
- Fermé : les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Endroit : Bibliothèque J.-W. Gendron 3875, Grande Allée (École secondaire Mgr-A.-M.-Parent)
Téléphone : **445-7790**

Horaire : - Le samedi 27 décembre de 10 h à 16 h;
- Le dimanche 28 décembre de 13 h à 16 h;
- Le lundi 29 décembre de 15 h à 20 h;
- Fermé : les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.

Note : La Carte-Loisir ou la Carte-Bibliothèque est obligatoire.



Budget 2004

Property tax freeze

Dear Fellow Citizens,

December already! With the Holidays only a few days away, on behalf of my colleagues on the Borough Council and all Borough employees, I would first like to offer you my best wishes for a Joyous Holiday Season and a Happy New Year!

Residents and taxpayers in the business sector will be delighted to learn that there will be no tax increase in 2004, unless improvements have been made to their properties or to the infrastructures serving them. Also, the tax payment schedule in four instalments has been maintained.

The budget filed by Mayor Jacques Olivier on November 25 is the result of a rigorous management effort.

The Borough of Saint-Hubert will benefit from a budget of \$19.8 million to allow its five departments to fulfil their mandates:

- Recreation, Culture and Community Life;
- Resident Services;
- Public Works;
- Town Planning, Permits and Inspection;
- Administrative Services.

While continuing to provide residents with these neighbourhood services to the best of our capabilities, we are pursuing our work in three key areas:

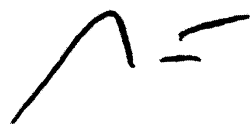
- The economic growth of business partnerships aimed at carrying out residential,

commercial and industrial development projects;

- The maintenance and improvement of our infrastructures, through the continuation of our upgrading programs for local streets and improvement programs for recreational facilities;
- The construction of a borough hall, including a library, and a pavilion at Parc de la Cité.

Borough employees are on the job to serve you well, with fairness, rigour and creativity, the spirit that should be the hallmark of all services throughout Longueuil. I am confident that with your participation, cooperation and vigilance, as well as that of our employees, we can do much to further the development of Saint-Hubert and to enhance the quality of life we already enjoy.

This is the sincere hope of your Borough Council and myself personally. On this note, we all wish to extend you our best wishes for peace, health and prosperity in 2004!



Michel Latendresse
Saint-Hubert Borough President

CHRISTMAS HOLIDAYS

Borough Hall

Borough Administrative Services, located at 5245 Cousineau Boulevard, Suite 2000, will be closed from 12 noon on Tuesday, December 23, until 8:30 a.m. on Monday, January 5.

Recreation, Culture and Community Life: please see page 3.

Emergencies

- Public Works: to report an emergency, call 463-7064.
- Police: call 911 for an emergency or 463-7067 for information.

Garbage and recycling materials

- Household garbage will be picked up as usual on Tuesday.
- Recycling materials: no collection on December 25 or January 1. Exceptionally, collection will take place on December 31. Normal schedule will resume on January 8.
- The Éco-Centre, 8005 Grande-Allée: closed from 12 noon on December 24 to 8:00 a.m. on December 29 and from 12 noon on December 31 to 8:00 a.m. on January 5.
Regular winter schedule: open Monday to Friday from 7:30 a.m. to 5:30 p.m. and from 9:00 a.m. to 1:00 p.m. on Saturday.

SNOW REMOVAL OPERATION

Help us to serve you better by:

- Waiting for the snow plough to pass before clearing your driveway;
- Removing your vehicle from the street when snow is forecast;
- Obeying parking signs.

When you clear the snow from the entrance to your house, make sure you throw the snow onto your own property. Also, make sure that snow banks are not so high as to hinder visibility for pedestrians or motorists, especially at intersections.

Snow must not be thrown onto the street, sewers or sidewalks, in municipal parks or on vacant lots. Contravening this by-law can hamper traffic and lead to fines of up to \$300, plus administrative fees. Within the sight triangle at intersections, the snow must not be piled higher than 75 cm above street level.

For information, call Public Works at 463-7064.

PARKING OVER THE HOLIDAYS

Overnight street parking is prohibited in Saint-Hubert between 2:00 a.m. and 6:00 a.m. It is also prohibited to park for more than four consecutive hours between 6:00 a.m. and 2:00 a.m. the following night. From December 20 to January 4

inclusively, police officers will be more tolerant in Saint-Hubert, unless snow removal is needed. Have fun and be careful. Remember to call Nez Rouge or a taxi for a lift home if you have been drinking, even a drop!

AN AFTERLIFE FOR CHRISTMAS TREES

After the Holidays, your natural Christmas tree could have a third life. In fact, when chipped, it makes excellent mulch. To give your Christmas tree this chance, leave it alongside the road where it won't hinder visibility or traffic. Employees from the Public Works Department will make the rounds

to pick up trees from January 5 to 26 inclusively. Last year, over 3,500 trees were recovered and chipped within three weeks, producing over 37 metric tons of chips, which were then spread over the various landscaped areas in the borough or offered to citizens on environmental days.

All details on the budget are available on our website at longueuil.ca



Borough Council Meetings

The next meetings of the Borough Council will be held on Monday, January 12 and February 9 at 7:30 p.m. in the Borough Council Chambers at Complexe Cousineau, 5245 Cousineau Boulevard. The President and Borough Council members may be reached at 463-7061.